



Construire avec du bois est un enjeu national pour répondre au besoin de décarboner la filière de la construction et atténuer le réchauffement climatique. Les élus des Communes forestières vont plus loin en incitant au maximum à utiliser du bois en circuit de proximité, afin de favoriser l'économie et les emplois dans les territoires tout en réduisant encore plus les émissions de carbone en limitant les transports.

Cette formation apporte les clés pour appuyer les maires dans leur volonté de s'engager dans cette démarche et orienter leur marché public en ce sens, selon qu'ils projettent d'utiliser du bois de leur commune, du bois de communes environnantes ou du bois certifié.

A retenir

- Cette formation s'adresse aux permanents des Communes forestières en charge de l'activité bois construction
- La formation se tiendra le 10 octobre 2024 de 8h30 à 17h, lieu : Maison régionale de l'innovation, 64 A rue de Sully. Tram T1 direction Quetigny, arrêt Mazen Sully.
- Possibilité de logement : hôtel Kyriad à côté de la MRI <https://dijon-est-mirande.kyriad.com/fr-fr/#L'H%C3%B4tel>
- Les frais de déplacement (logement, repas, transport) sont à la charge des stagiaires et remboursés par leur structure
- Préparez à l'avance toutes vos questions !

Objectif général de la formation

Comprendre les enjeux de la construction bois et accompagner les collectivités de l'idée à l'inauguration du projet pour favoriser le bois de proximité, transformé par les entreprises du territoire.

Objectifs opérationnels

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Présenter les enjeux de la construction bois et l'intérêt de construire en bois de proximité
- Faire émerger un projet et convaincre un maître d'ouvrage public de construire avec du bois local
- Identifier les étapes d'un projet de bois construction et connaître les actions à mener
- Présenter et mettre en œuvre les différentes solutions de valorisation du bois local dans les projets publics

PROGRAMME

Formateur : John PELLIER, directeur adjoint
Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie

- 08h30 - 08h45** **Introduction et présentation du programme et des objectifs**
Présentation de l'ODJ de la journée
Tour de table des attentes
- 08h45 - 09h00** **Enjeux de la construction bois en France et en Régions**
Méthodologie pédagogique : Premiers apports théoriques par le formateur et incitation aux compléments par les participants
- 09h00 - 09h15** **Qu'est-ce que le bois local/de proximité et pourquoi l'utiliser ?**
Approche politique et technique.
Historique et outils disponibles pour argumenter (programme 100 constructions publiques en bois local, analyses ART, Retours d'expériences ...)
Méthodologie pédagogique : Expression des personnes formées complétées par des apports du formateur
- 09h15 - 09h35** **Les grandes étapes d'un projet d'une collectivité en bois local**
Identification des grandes étapes ensemble et définition du fil rouge
Méthodologie pédagogique : questions ouvertes faisant appel aux connaissances des participants et compléments par le formateur
- 09h35 - 10h00** **Faire émerger un projet bois local et convaincre une collectivité**
Méthodes pour décrocher des projets.
Les outils à disposition des salariés
Arguments pour convaincre
Méthodologie pédagogique : Jeux de rôles pour échanger entre un technicien Communes forestières et un élu.
Questions ouvertes pour repérer les méthodes pour identifier et faire émerger un projet de construction en bois local et compléments par le formateur.
- 10h00 - 10h30** **Les grands principes de la commande publique**
Règle et fonctionnement d'un marché public : 3 grands principes – type de procédure - seuils de publicités
Méthode pédagogique : Apports théorique : Présentation des grands principes des marchés publics et exposé d'un appel d'offre de marché public en lien avec la forêt et le bois. Réponse aux questions des stagiaires.

10h30 - 10h45	PAUSE
10h45 - 11h00	<p>Les méthodes pour mettre du bois local dans les marchés publics Présentation des méthodes pour introduire du bois local dans les marchés publics en fonction de la volonté du maitre d'ouvrage : Délivrance – Marché de fourniture – Marques de certification et lien avec les étapes (schémas)</p> <p>Méthode pédagogique : Présentation et explication du schéma des différentes étapes d'un marché public selon la provenance des bois</p>
11h00 - 12h00	<p>L'accompagnement étape par étape d'un projet bois par la méthode de Délivrance</p> <p>Méthode pédagogique : Explication de la méthode et indication des éléments préparatoires nécessaires et des mentions à faire figurer dans l'appel d'offre de marché public. Réponse aux questions des participants</p>
12h00 - 13h30	PAUSE REPAS
13h30 - 15h00	<p>L'accompagnement étape par étape d'un projet bois par la méthode de Marché de fourniture</p> <p>Méthode pédagogique : Explication de la méthode et indication des éléments préparatoires nécessaires et des mentions à faire figurer dans l'appel d'offre de marché public. Réponse aux questions des participants.</p>
15h00 - 15h30	<p>L'accompagnement étape par étape d'un projet bois par la méthode de Marques de Certification</p> <p>Méthode pédagogique : indication des simplifications apportées par cette méthode et sollicitation des participants pour qu'ils identifient les mentions à faire figurer dans l'appel d'offre de marché public.</p>
15h30 - 15h45	PAUSE
15h45 - 16h50	<p>Echange autour des questions fréquentes posées par les élus et acteurs du projet</p> <p>Répondre aux questions fréquemment posées aux Communes forestières : prix, vieillissement du bois, confort d'été, incendie...</p> <p>Methodologie pédagogique : <i>Réponse aux questions posées en début de formation par les participants et questions ouvertes pour que les participants identifient les questions récurrentes posées par les élus. Recherche collective des réponses à apporter et retour d'expérience du formateur.</i></p>
16h50 – 17h00	<p>Conclusion – Réponse au questionnaire d'évaluation Réponse au questionnaire d'évaluation et conclusion</p>

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

Titre de la formation

Accompagner étape par étape une collectivité dans son projet en bois local

Organisme de formation

IFFC – Institut de formation forestière communale, organisme de formation de la Fédération nationale des Communes forestières

Date et horaires

Jeudi 10 octobre de 8h30 à 17h00.

Durée

7h00 de formation

Lieu de la formation

La formation aura lieu à la Maison régionale de l'innovation, 64 A rue de Sully, 21 000 DIJON


Accès : Tram T1 direction Quetigny, arrêt Mazen Sully

Possibilité de logement : Hôtel Kyriad à côté de la MRI de Dijon : <https://dijon-est-mirande.kyriad.com/fr-fr/#L'H%C3%B4tel>

Contact pour tout renseignement sur la formation

Isabelle VERGNE, chargée de mission formation IFFC

isabelle.vergne@communesforestieres.org , 06 78 57 34 98

 **Contactez Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation, à votre inscription ou à son accès aux personnes en situation de handicap.**

Pré requis

Cette formation est sans prérequis.

Préparation nécessaire

Venir avec les questions issues de votre expérience.

Coût pour le stagiaire

Coût : 250 € par personne et par jour. Ce coût est pris en charge par votre structure.

Les frais de déplacement (hôtel, repas, transport) sont à votre charge : le remboursement se fait via votre employeur.

Evaluation de la formation

La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire et d'une évaluation à froid quelques mois plus tard.

Attestation

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Formateur

John PELLIER (Directeur adjoint de l'Union régionale des Collectivités forestières Occitanie). Il est responsable de l'activité Bois construction pour l'UR Occitanie et a été référent national du programme « 100 constructions publiques en bois local » et dispose d'une expérience de plus de 10 ans dans ce domaine.

Public visé

Les salariés des associations départementales, des Unions régionales et de l'équipe nationale en charge de la thématique bois construction dans leur structure.

Règlement intérieur, RGPD

Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

👉 Pour s'inscrire :

Isabelle Vergne : isabelle.vergne@communesforestieres.org

En cas d'annulation par l'IFFC, les personnes inscrites seront informées par mail ou par téléphone



@fncofor



Fédération nationale des
Communes forestières

IFFC / FNCOFOR

13 rue du Général Bertrand - 75007 Paris

01 45 64 47 98

federation@communesforestieres.org